

Sainte-Irène

Journal municipal Septembre-Octobre 2025 vol. 292



**TU AIMES
TON COIN,
VA PLUS
LOIN.**

PRÉSENTE-TOI

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, vous aimez travailler pour le bien commun, vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer à la prise de décision, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Période pour produire une déclaration de candidature au bureau municipale du

22 septembre au 3 octobre 2025

Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire
Avis public d'élection
Candidatures
Vente de terrains municipaux
L'installation septique
Concours décoration d'Halloween
Ateliers de céramique
Festirène
Parc régional Val d'Irène
La Fabrique
Liturgie
L'accorderie
Réflexion
Calendrier maison des familles
Inscription salon des artisans
Porte ouverte MRC
Éconologis
Recette
Coloriage
Mot vert du mois
Calendrier et info



Note de rédaction

Bonne Fête

Le 21 septembre à Marielle Rioux
Le 28 septembre à Jean Rock D'Aigle
Le 28 septembre à Robby Gagnon

Le 5 octobre à Marie-France Lévesque
Le 13 octobre à Sylvie Chenel
Le 16 octobre à Laura Ayotte

Avis aux citoyens :

Conformément au règlement no 308-2018 relatif à l'affichage des avis public, nous vous informons que tous les avis publics sont diffusés sur le babillard du bureau municipal ainsi que sur le site internet au <https://www.sainteirene.com>.

Pour toute question, veuillez contacter le bureau municipal au 418-629-5705.

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le mercredi 15 octobre**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant vendredi 10 octobre**.

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com



Avis public d'élection

Municipalité : Sainte-Irène

Date du scrutin : _2 novembre 2025

Par cet avis public, Marie-France Lévesque, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 22 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi De 9h à 12h et de 13h à 16h

Mardi De 9h à 12h et de 13h à 16h

Mercredi De 9h à 12h et de 13h à 16h

Jeudi De 9h à 12h et de 13h à 16h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander jusqu'au 21 octobre 2025 à votre présidente d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Nancy Dostie

1. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

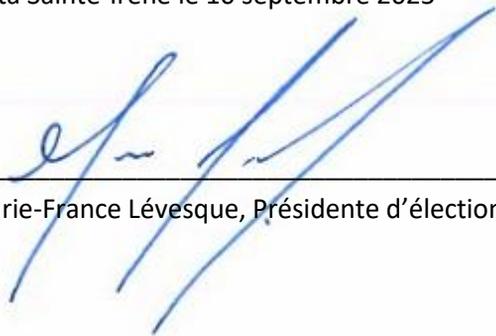
Présidente ou président d'élection

Adresse : 362 rue de la Fabrique, Sainte-Irène, (Québec) G0J 2P0

Téléphone : 418-629-5705

Signature

Fait à Sainte-Irène le 10 septembre 2025

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes, positioned above a horizontal line.

Marie-France Lévesque, Présidente d'élection Sainte-Irène

Déjà 4 ans sont passés pour les membres du conseil en place.

Donc dans quelques semaines, vous devrez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veilleront à l'administration et au développement de votre municipalité.

Vous pourriez faire partie du prochain conseil municipal !



Un rôle accessible à tous

Que vous soyez jeune ou expérimenté, que vous ayez une expérience dans le secteur public ou non, devenir maire ou conseiller municipal est une voie ouverte à tous ceux qui souhaitent s'investir dans la vie locale. Chaque voix compte et chaque idée a le potentiel de faire bouger les choses.

Pourquoi votre voix est essentielle

En tant que conseiller ou maire, votre voix sera celle qui guidera les décisions pour l'avenir de votre communauté. Vous pourrez agir sur des projets concrets : la gestion de l'environnement, les infrastructures locales, l'éducation, la sécurité, et bien plus. C'est une chance unique de participer à des choix qui façonneront la vie de votre communauté.

Agir pour les enjeux locaux

La politique locale touche directement la vie de chaque habitant. En tant qu'élu, vous pourrez répondre aux besoins immédiats de la commune, mais aussi anticiper les défis futurs. De la création d'espaces publics à l'amélioration des services municipaux, vos actions auront un effet visible et durable sur le quotidien des citoyens.

Vous songez à vous présenter?

Procurer-vous une déclaration de candidature, un document officiel disponible au bureau de votre municipalité dès le **22 septembre**. **Vous avez jusqu'au 3 octobre pour déposer votre déclaration de candidature.**

Obtenez plus de détails sur la [page officielle des élections municipales 2025](#) et abonnez-vous à l'infolettre.

Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le **2 novembre 2025**.

Mais avant pense à poser ta candidature!

Conditions d'éligibilité pour présenter sa candidature aux élections municipales

Afin de poser votre candidature lors de l'élection générale de votre municipalité, vous devez d'abord établir si vous remplissez les conditions pour vous présenter à un poste de membre du conseil. C'est ce qu'on appelle l'éligibilité.

Pour être éligible, une personne :

- doit avoir le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la municipalité, en satisfaisant aux critères suivants en date du scrutin :
 - avoir 18 ans ou plus,
 - être de citoyenneté canadienne,
 - ne pas être frappée d'une incapacité de voter;
 - ne pas avoir été reconnue coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse,
 - être dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
 - Être domiciliée ou domicilié sur le territoire de la municipalité et au Québec depuis au moins six mois, soit depuis le 2 mai 2025 au plus tard,
 - être, la ou le propriétaire d'un immeuble ou l'occupante ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité depuis **au moins 45 jours, soit depuis le 18 septembre 2025 au plus tard** (par exemple, être propriétaire d'un chalet);
- doit résider sur le territoire de la municipalité au moment du dépôt de sa candidature;
- ne doit pas être dans une situation d'inéligibilité.

Il est de votre responsabilité de vérifier si vous répondez aux conditions d'éligibilité à un poste de membre du conseil de votre municipalité.

Période de mise en candidature

Vous devez remettre une déclaration de candidature dûment remplie à la présidente ou au président d'élection de votre municipalité **entre le 22 septembre et le 3 octobre 2025, au plus tard à 16 h 30.**



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE



AVIS DE VENTE DE TERRAINS MUNICIPAUX

La Municipalité de Sainte-Idre informe la population qu'elle met en vente les deux terrains municipaux ci-dessous :

- Lot n° 5 365 457
- Lot n° 5 375 328

Conditions de vente :

1. Le prix de vente est fixé à **10 000 \$ pour les deux terrains**;
2. Les frais de lotissement seront entièrement assumés par l'acheteur;
3. Les terrains sont vendus **sans service**;
4. L'usage permis est limité à **l'habitation seulement**;

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec :

Marie-France Lévesque

Directrice générale et greffière-trésorière :
Municipalité de Sainte-Idre
362 rue de la Fabrique, Sainte-Idre, QC, G0J 2P0
Téléphone : 418-629-5705
Courriel : steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

Fait à Sainte-Idre, le 16 septembre 2025.

Marie-France Lévesque
Directrice générale

L'INSTALLATION SEPTIQUE

Votre future résidence sera construite dans un secteur non desservi par un réseau d'égout? La vie utile de votre puisard tire à sa fin? En tant que propriétaire, vous devez respecter certaines obligations afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Que dois-je faire pour munir ma résidence d'une installation septique?

Vous devez d'abord faire appel à une personne membre d'un ordre professionnel compétent en la matière afin qu'il produise une étude de caractérisation du site et du terrain naturel ainsi que des plans et devis de l'installation septique qu'il est possible de construire sur votre terrain. Ce document doit être déposé à votre inspecteur pour qu'il approuve l'installation septique prescrite par l'émission d'un permis.

Pour favoriser le bon fonctionnement de votre installation septique, vous devriez :

- Faire dévier les eaux de ruissellement (gouttières, terrain en pente, etc.) loin de votre installation septique afin de ne pas la surcharger.
- En hiver, laisser en place le couvert de neige qui est un isolant naturel pour votre installation septique. Cependant, il est important de ne pas compacter la neige.
- L'été, laisser un couvert végétal (type de végétation dont les racines n'iront pas obstruer les conduites).
- Assurez-vous de bien connaître l'emplacement de votre fosse et assurez-vous de bien dégager les couvercles.



N'OUBLIEZ PAS DE SUIVRE LES RECOMMANDATIONS CONTENUES DANS LE GUIDE DU FABRICANT DE VOTRE SYSTÈME DE TRAITEMENT.

Le puisard

Autrefois, les puisards étaient fort populaires. Son installation est interdite depuis le 12 août 1981 puisque ce dispositif ne permet pas un traitement adéquat des eaux usées. Lorsqu'un puisard est défectueux, qu'une chambre à coucher est ajoutée ou que le bâtiment est reconstruit, il doit être démantelé et remplacé par une installation septique conforme.

Certains indices peuvent vous avertir que votre installation septique ou votre puisard est défectueux. Si vous apercevez un ou plusieurs des signes suivants, contactez un professionnel compétent en la matière afin qu'il détermine la source du problème et que vous puissiez planifier les travaux de réparation requis :

- Des émanations de mauvaises odeurs sont perceptibles près de votre installation septique;
- L'évacuation des eaux usées de votre résidence est lente;
- Près de votre installation septique, le gazon est nettement plus fourni, plus vert ou plus long que sur le reste du terrain, ou encore le gazon est spongieux même en période de sécheresse;
- Des résurgences d'eau surviennent près de votre installation septique;
- La présence de contamination bactérienne ou de nitrates est notée lors de l'analyse de l'eau de votre puits ou de celui de votre voisin;

Le comité des loisirs vous invite à participer au

CONCOURS DE DÉCORATION



1er prix : 300\$



2e prix : 150\$



3e prix : 50\$

date limite pour décorer : 24 octobre 2025

*Pour les résidents de la
municipalité de Sainte-Îrène
seulement



*Sainte * Irène*



Cette automne !

atelier de décors sur céramique à

Sainte-Îrène !

l'activité vous intéresse ?

Communiquer au
418-732-3212 #1633
pour réserver



PRÉSENTÉS PAR NOS PARTENAIRES



DJ FESTIF

JONATHAN GIGNAC

11 OCTOBRE 2025, 19H
LE VILLAGEOIS, SAINTE-IRÈNE



PRÉSENTÉS PAR NOS PARTENAIRES



STÉPHANE GYR

15 NOVEMBRE 2025, 19H
LE VILLAGEOIS, SAINTE-IRÈNE



Parc régional Val D'Irène

Week-end spécial d'automne !

Venez profiter de la montagne en attendant l'hiver.
Le bar sera ouvert à partir de 12h tout le week-end.

Samedi le 20 septembre : Broue et Roues !

Venez profiter de nos sentiers de vélo de montagne, puis faites un arrêt à la terrasse pour une bonne bière !

Dimanche le 21 septembre : Venez capturer les couleurs d'automne.

La remontée mécanique sera ouverte aux piétons de 13h à 16h.

L'accès est de 10 \$ par personne (gratuit pour les 12 ans et moins) payable au bar du chalet principal.

De plus, des hot-dogs seront offerts par le comité des loisirs de Sainte-Irène !

Vous n'en croirez pas vos yeux !



La Vallée colorée vue du sommet



Paroisse Sainte-Irène

Célébration de septembre-octobre 2025 :

Samedi 20 septembre: messe à 19 heures :

Parents défunts : Famille Julien Ayotte.

Parents défunts : Roland Belisle.

Parents défunts : Denise Dubé & Normand Deschênes.

Luminaires : La banque est à sec.

20 septembre : Hélène Gonthier & Nelson Thériault.

27 septembre : Anne-Marie Turbide et Jean-Marc Gagnon.

04 octobre : Raynald St-Laurent.

11 octobre : Jules Gendron.

Bureau :

S. V. P. Appelez au bureau : 418-629-2815 (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente.

**Bonne période de chasse à tous les amoureux de ce sport!
Soyez prudents!**

Denise Dubé, secrétaire pour le conseil de Fabrique.



COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

28 SEPTEMBRE: JOURNÉE MONDIALE DES MIGRANTS ET DES RÉFUGIÉS

Nous comptons parmi nous de plus en plus de gens qui viennent d'ailleurs. Il y a des demandeurs d'asile à cause de guerres, de persécutions, des changements climatiques ou de catastrophes naturelles. Les voyons-nous? Les entendons-nous? Ouvrons nos cœurs pour que nous puissions reconnaître les personnes qui ont besoin d'aide. Ne détournons pas nos regards de tous ceux et celles qui frappent à nos portes.

30 SEPTEMBRE : JOURNÉE NATIONALE DE VÉRITÉ ET DE RÉCONCILIATION

2025 marque le dixième anniversaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation, qui met l'emphase sur la nécessité de continuer à marcher avec les peuples autochtones et à apprendre d'eux, dans un esprit de respect et de solidarité. C'est également un temps pour approfondir notre compréhension de leurs histoires uniques et de soutenir la préservation de leurs langues, de leurs riches cultures, de leur sagesse, de leurs spiritualités et de leurs traditions. Prions pour la réconciliation, afin que nos relations avec tous ces peuples continuent de grandir dans la confiance et le respect mutuel, pour un avenir meilleur.

OCTOBRE: MOIS MISSIONNAIRE

Tout au long du mois, nous sommes invités à prier, à réfléchir et à donner un souffle nouveau à nos communautés chrétiennes. Nous pouvons tous et toutes devenir missionnaires d'espérance par notre vie et nos gestes d'amour, et par la joie aussi que le Seigneur met dans nos cœurs.

Bon mois missionnaire!

HORAIRE

SAMEDI 20 SEPTEMBRE : 25^e DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE

Célébration eucharistique

Prochaine célébration: samedi 18 octobre

Contemplons la splendeur de l'automne et adressons une prière de reconnaissance au Seigneur.

Bon congé de l'Action de grâce! 13 octobre

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire



**PLAISIR
GARANTIE**

**PLUSIEURS
PASSIONNÉS**

COIN CAFÉ

Venez faire réparer vos articles

<p>Électrique / Électronique</p>	<p>Vélos</p>
<p>Couture</p>	<p>Informatique</p>



RÉPARE TES TRUCS LA MATAPÉDIA

**SAMEDI
11 OCTOBRE 2025
10h à 16h**

**Complexe municipal
Amqui**
55 rue du Carrefour-Sportif

GRATUIT

Organisé par:



Réflexion
Occupons nous de nos besoins!

Aujourd'hui, prenons soin de nous. Occupons-nous de notre personne, tout d'abord dans les petites choses : Bien manger, bien se détendre, bien s'organiser dans notre travail, s'habiller confortablement et non seulement pour plaire.

Prenons soin de nous dans nos rapports avec les autres. Restons à l'écoute de nos besoins dans la relation avec nous-mêmes et dans la manière dont nous vivons notre contact avec la vie.

Demeurons à l'écoute de nos besoins et agissons de manière à les satisfaire dans la mesure du possible.

Marcelle Lavoie

Septembre 2025



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1 Bonne fête du travail	2 Retour au travail de notre équipe	3	4	5	6	7
← C'est le moment d'entrer notre matériel et d'installer nos meubles						
8	9	10	11 Pré-nataux # 1 à 19 h au centre hospitalier	12		
← Au tour du déballage d'une multitude de boîtes de carton						
15	16 Pré-nataux # 2 à 19 h Lieu à confirmer	17 Pré-nataux # 3 à 19 h Lieu à confirmer	18	19 Pré-nataux # 4 à 19 h Lieu à confirmer	20 Course de l'honneur au profit de Centraide 9 h 30 à 15 h Voir l'événement	21 Sortie spéciale FAMILLES du mois!
← Finalement, nous aménageons des lieux fonctionnels pour vous accueillir						
22	23 Amis des bébés Découverte de nos nouveaux locaux et jasette avec l'infirmière 13 h 30 Pré-nataux # 5 à 19 h	24	25	26	27	28
29	30 Amis des tout-petits Les conséquences Mélanie Côté, TÉS 12 h 10 à 12 h 50	<p>Nous avons hâte de vous accueillir dans nos nouveaux locaux cet automne ! Ce déménagement marque le début d'une belle transformation, avec pour objectif de créer un environnement encore plus accessible, accueillant et adapté aux besoins de notre communauté. Cette étape ouvre la porte à de nouveaux services et à de nombreuses initiatives à venir. Restez à l'affût – les prochains mois et années seront riches en nouveautés !</p>				

Bambinerie:
Samedi 4 octobre de 9 h à 11 h 30

Période d'inscription:
Du 25 août au 5 septembre

Le formulaire d'inscription sera disponible sur la page Facebook de la Bambinerie dès le 25 août



COURSE DE L'HONNEUR

samedi 20 septembre De 9 h 30 à 15 h

À Amqui
Au parc Pierron-Maurice-Gagné

Encourager Centraide Bas-Saint-Laurent, c'est soutenir des organismes de notre région dans leurs missions.

Course ou marche Centraide
9 h 30 - Sur inscription

- À la marche ou à la course : 1 km, 3 km et 5 km
- À la course : 10 km

Zone familiale et repas
10 h 30 à 15 h - Ouvert à tous

- Initiations sportives
- Maquillage et tatouages temporaires
- Modules et jeux d'eau
- Dîner hot-dog et chilli dog végétal (5\$)

Sortie spéciale FAMILLES du mois!



Tu as le goût de contribuer pour soutenir nos activités?

Tu peux faire un don de 3 façons :

- En argent
- Par virement à l'adresse courriel : administration@mdfmatapedia.org
- Via le code QR

Halte-garderie 🍷 # 5
Réservez tôt - Places limitées
Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h
Le vendredi de 8 h à 12 h
Coût par demi-journée:
5 \$/ 1 enfant; 8 \$/ 2 enfants; 10 \$/ 3 enfants

Vérification de sièges d'auto 🍷 # 3
Technicienne certifiée (TSEP)
Sur rendez-vous seulement

Ludothèque 🍷 # 3
Plus de 500 jeux de société
Points de dépôt disponibles
À la bibliothèque Madeleine-Gagnon, Amqui
À la bibliothèque Quillit, Sayabec
Bac clé en main sur demande
 Liste des jeux
Réservation

D'ÉCLAIREURS 🍷 # 3

Bacs Touche à tout 🍷 # 3
Bacs de jouets et jeux pour les enfants de 0 à 5 ans
Pour réservation:

Septembre 2025

Maison des FAMILLES de La Matapédia

418 629-1241

169, avenue Gaétan-Archambault Amqui

Nos heures d'ouverture
Du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30
Fermé de 12 h à 13 h
Le vendredi de 8 h à 12 h

www.mdfmatapedia.org
Maison des familles de La Matapédia

Lancement de la période d'inscription en vue de la 24^e édition du Salon des artistes et des artisans de La Matapédia

Amqui, le 2 septembre 2025. La MRC de La Matapédia et la SADC de La Matapédia annoncent l'ouverture de la période d'inscription en vue du prochain Salon des artistes et des artisans de La Matapédia qui aura lieu les 15 et 16 novembre prochain à la salle communautaire d'Amqui.

Les personnes souhaitant s'inscrire doivent se procurer le formulaire d'inscription sur le site Internet de la MRC de La Matapédia (www.mrcmatapedia.qc.ca) ou sur la page Facebook du Salon au www.facebook.com/saamatapedia. Elles peuvent aussi obtenir la documentation en communiquant directement avec les organisateurs de l'événement.

La date limite pour faire parvenir le dossier d'inscription est le **30 septembre 2025**. Le paiement total de l'inscription doit obligatoirement être transmis en même temps que le formulaire.

Les personnes souhaitant des informations supplémentaires peuvent s'adresser à Madame Karine Lévesque, conseillère en développement culturel à la MRC de La Matapédia, membre du comité organisateur, au 418629-2053, poste 1036 ou à culture@mrcmatapedia.quebec. Il lui fera plaisir de répondre aux interrogations.

-30-

Source et entrevues :

Karine Lévesque
Conseillère en développement culturel
MRC de La Matapédia
418629-2053, poste 1036
culture@mrcmatapedia.quebec



Le Salon des artistes et des artisans de La Matapédia a accueilli près de 700 visiteurs en 2024. Au total, 32 kiosques d'artistes et d'artisans locaux étaient présentés à la salle communautaire d'Amqui.



**PORTES OUVERTES ET CÉRÉMONIE D'ACCUEIL POUR CONCLURE
« LA GRANDE TOURNÉE MATAPÉDIENNE 2025 »**

Amqui, le 28 août 2025. Le samedi 20 septembre prochain, la MRC de La Matapédia conclura l'initiative « La grande tournée matapédienne 2025 » avec une journée portes ouvertes à son centre administratif d'Amqui et une cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants qui se déroulera à la salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon. Ces deux activités gratuites sont ouvertes aux nouveaux arrivants ainsi qu'à toute la population et l'inscription est obligatoire. Elle peut être faite [en ligne](#) ou au 418 629-2053 poste 1103.

Lors des portes ouvertes au centre administratif, prévues de 15 h à 17 h, les visiteurs pourront en apprendre davantage sur l'organisation et les services offerts par son équipe de professionnels. À compter de 17 h à la salle multifonctionnelle de Lac-au-Saumon, nouveaux arrivants et Matapédiens sont invités à tisser des liens lors d'une activité festive et animée.

« Nous espérons que cette dernière journée de « La grande tournée Matapédienne » contribuera au réseautage interculturel et permettra de faire connaître l'implication de la MRC auprès des citoyens et municipalités de notre territoire », ont commenté Mme Chantale Lavoie, préfète, et Mme Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité à la MRC de La Matapédia.

Dans les derniers mois, trois activités ont eu lieu et ont permis aux participants de découvrir le territoire et ses attraits et de faire connaissance avec des personnes inspirantes et impliquées dans leur communauté. Les tournées du secteur ouest, du secteur est et du secteur centre ont été un succès et ont attiré plusieurs dizaines de personnes qui ont notamment visité une éolienne à Saint-Damase, découvert le parcours de via ferrata et le belvédère de la chute à Philomène à Saint-Alexandre-des-Lacs, et parcouru un sentier du Parc régional du Lac-Matapédia.

« La grande tournée Matapédienne » est une initiative de la MRC de La Matapédia et le projet profite du soutien financier du programme *Accueillir en français* porté par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et le gouvernement du Québec.

- 30 -

Source :

Mme Chantale Lavoie, préfète
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1118
c.lavoie@mrcmatapedia.quebec

Entrevues :

Mme Isabelle Pinard, conseillère en développement, promotion et attractivité
MRC de La Matapédia
418 629-2053, poste 1024
i.pinard@mrcmatapedia.quebec

Le programme **ECONOLOGIS**, du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec, est de retour cette année. Ce programme donne l'opportunité aux citoyens de profiter gratuitement de conseils et d'interventions visant à améliorer l'efficacité énergétique de leur logement.

Les interventions proposées sont simples mais efficaces, allant du calfeutrage des fenêtres, l'installation de coupe-froid au bas des portes, l'isolation des prises électriques situées sur les murs donnant sur l'extérieur, l'installation d'une pomme de douche à débit réduit ainsi que l'ajout d'un aérateur aux robinets. Les participants reçoivent gratuitement des produits tels que des ampoules DEL, des thermomètres, petites veilleuses, hygromètres et minuteries.

Critères d'inscription :

Il est possible de s'inscrire au programme **ECONOLOGIS**, peu importe la forme d'énergie utilisée pour le chauffage de votre domicile : électricité, bois ou toute autre source. Les propriétaires ou locataires peuvent présenter une demande d'inscription au programme.

Pour être admissible, le total des revenus de tous les occupants du domicile, incluant adultes et enfants, doit respecter les seuils maximums de revenus déterminés par le programme :

1 personne : 59 076\$ | 2 personnes : 83 541\$ | 3 personnes : 102 318\$ | 4 personnes : 118 148\$ | 5 personnes : 132 094\$ | 6 personnes et plus 144 705\$

Pour découvrir le programme en détail, il est possible de visionner la vidéo réalisée par Environnement Québec:

<https://youtu.be/SGKgDNN9LKI>

[Voici un programme gratuit pour profiter d'une maison plus confortable - MétéoMédia \(meteomedia.com\)](http://meteomedia.com)

Pour s'inscrire, vous pouvez remplir un formulaire d'inscription en ligne sur le site du partenaire autorisé du gouvernement du Québec :

[Inscrivez-vous | Programme Éconologis –EXPERTBÂTIMENT](#)

Expertbâtiment Services-Conseils est l'organisme autorisé à offrir gratuitement le programme ECONOLOGIS dans l'ensemble des régions du Québec.



Beurre aux pommes

Ingrédients :

Assez de pommes pour remplir votre mijoteuse
2 cuillères à thé de cannelle

Préparation :

Bien laver et couper les pommes. On conserve la pelure.

Bien éponger les pommes.

Mettre les pommes dans la mijoteuse. Faire cuire à HIGH pendant 4 heures en brassant environ chaque heure.

Transférer dans le mélangeur. Mettre en purée.

Transférer dans la mijoteuse à nouveau et ajouter la cannelle.

Faire cuire pendant environ 1 heure en mélangeant 2-3 fois pendant le processus.

Se conserve environ 4 semaines au réfrigérateur et encore plus longtemps dans le congélateur.

Absolument délicieux sur les toasts, la crème glacée ou les yogourts!



Conserve de zuchinis marinés

Ingrédients :

11 tasses de zuchinis tranchés finement (environ 3 lb)

1 gros oignon coupé finement

1/3 de tasse (85 ml) de sel à marinade

4 tasses et demie (1125 ml) de vinaigre blanc

3 tasses (750 ml) de sucre

1 cuillère à soupe de graines de moutarde

1 cuillère à thé et demi de safran



Préparation :

Mettre les rondelles de zuchinis et l'oignon dans un bol. Saupoudrer de sel et bien secouer afin de bien couvrir. Recouvrir d'eau. Laissez reposer à la température de la pièce pendant 2 heures.

Rincer et égoutter jusqu'à ce que ça soit bien sec.

Dans un chaudron, combiner le restant des ingrédients. Porter à ébullition. Mélanger pour dissoudre le sucre. Réduire la chaleur. Laisser mijoter pendant 5 minutes.

Ajouter les zuchinis (et oignon). Retourner à ébullition, réduire et laisser mijoter pendant 5 minutes.

Verser le mélange chaud dans des pots Mason en laissant environ 1/4 de pouce d'espace.

Fermer les couvercles et sceller dans un bain d'eau bouillante pour 15 minutes.

Vous avez un peu trop de zuchinis et vous désirez les conserver pendant longtemps? Ça fait vraiment des délicieuses conserves et c'est facile à faire!



Le Mot **vert** du mois – «L'écoblanchiment» - Septembre2025

Vous avez peut-être déjà entendu parler de l'écoblanchiment ou du *greenwashing* ? C'est une stratégie marketing utilisée par certaines entreprises pour faire croire qu'un produit ou une marque est écologique, alors que ce n'est pas vraiment le cas. L'objectif ? Améliorer leur image et vendre plus. Voici quelques façons fréquentes dont les entreprises pratiquent l'écoblanchiment :

1. Le détournement d'attention

On met en avant **un petit détail "vert"** pour faire oublier tout le reste. Par exemple, une bouteille de shampoing qui affiche fièrement « **ingrédients 100 % naturels** », mais cela peut simplement dire que la partie naturelle du produit l'est, alors que 90 % du contenu est fait de produits chimiques. Il faut aussi savoir que « naturel » n'est pas un terme réglementé. Ainsi, un ingrédient naturel peut tout de même être toxique ou polluant. Un autre cas courant est une boisson présentée comme « **sans colorants ni arômes artificiels** », mais dont les autres ingrédients sont ultra-transformés et pas bons pour la santé.

2. Le manque de transparence

Certaines compagnies **ne donnent pas assez d'informations ou de preuves pour vérifier leurs affirmations**. Par exemple, une marque de vêtements lance une « collection écolo » faite de nylon recyclé ou de coton biologique, mais elle ne précise pas quelle quantité et type de fibres recyclées est utilisée, ni l'impact réel de la production. Sans données claires et accès à l'information, c'est difficile de s'y retrouver.

3. L'étiquetage et l'emballage trompeur

Les entreprises utilisent souvent des **éléments visuels qui évoquent l'environnement** : couleurs vertes, images de feuilles, de nature, mots comme « naturel », « écologique », « bon pour la planète ». Mais ATTENTION, ce n'est pas parce qu'un emballage a l'air « écolo » qu'il l'est réellement. Ces choix visuels servent parfois seulement à donner bonne conscience aux gens qui les achètent.

4. Le mensonge

Malheureusement, certaines entreprises vont tout simplement jusqu'à mentir en affirmant que leur emballage est fait de 100 % de plastique recyclé tandis qu'il s'agit simplement de 20 %. De plus, certaines ajoutent de **fausses certifications** pour faire croire qu'il s'agit de pêche durable, d'agriculture biologique ou de commerce équitable. Pour reconnaître les **vraies certifications**, consultez le site du gouvernement du Québec : www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/ecoetiquette

Qu'est-ce qu'on peut faire comme citoyen?

Au Canada, la *Loi sur la concurrence* interdit toutes publicités **fausses ou trompeuses**, incluant les messages de toutes déclarations promotionnelles des entreprises. Les entreprises doivent maintenant **fournir des preuves appropriées et suffisantes** pour justifier leurs affirmations environnementales. Sinon, elles peuvent être sanctionnées. Depuis le 20 juin 2025, il est maintenant permis pour les citoyens, les organismes et les entreprises de dénoncer l'écoblanchiment.

Restez vigilant, prenez le temps de vous poser des questions pendant vos courses !

Karolyne Beauchamp, Conseillère en gestion des matières résiduelles



CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

14 SEPTEMBRE AU 18 OCTOBRE



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14 septembre	15	16	17	18 Marché public à Amqui	19	20 Messe 19h
21	22 Premier jours pour recevoir une déclaration de candidature	23	24	25 Marché public à Amqui	26	27
28	29	30	1 octobre	2 Séance du conseil municipal	3 Dernier jours pour recevoir une déclaration de candidature	4
5	6	7	8	9	10	11 Festirène au Villageois
12	13 Action Grâce	14	15	16	17	18 Messe 19h

Cueillette ordures

Cueillette recyclage

Cueillette bac brun

Val D'Irène

Séance du conseil municipal

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

Téléphone : 418-629-5705

Courriel: steirenedirection@mrcmatapedia.quebec

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ **Écosite d'Amqui** ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h



- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.